

Ordre du jour Conseil d'administration

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil
d'administration de l'Université de Strasbourg

Strasbourg, le 25 octobre 2021

Mesdames, Messieurs,

La prochaine réunion du Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg se tiendra le

Mardi 9 novembre 2021 à 14 heures

Michel Deneken
Président

Affaire suivie par
Cyrille Criqui
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 78
cyrille.criqui@unistra.fr

Amphithéâtre Alain Beretz
Bâtiment la Présidence
22A rue René Descartes à Strasbourg

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 28 septembre 2021
2. Informations du Président
3. Points soumis à discussion :
 - 3.1 Rapport social unique 2020
 - 3.2 Discussion relative aux modalités d'adoption des décisions au sein des instances de l'Université de Strasbourg
 - 3.3 Présentation du plan d'actions "Sciences en société" de l'Université de Strasbourg en vue de l'obtention du label « Science avec et pour la société »
4. Points non soumis à discussion :
 - 4.1 **Direction des finances** : catalogue des tarifs 2021 – numéro 5
 - 4.2 **Direction des ressources humaines** :
 - 4.2.1 Décision d'attribution du titre d'émérite à un astronome
 - 4.2.2 Demande de levée de la prescription quadriennale pour permettre une régularisation de paie

- 4.3 **Direction des relations internationales :**
 - 4.3.1 Liste des Accords de coopération internationale signés en 2020/2021
 - 4.3.2 Tarif "Short term program " dans le cadre d'une convention de coopération internationale avec des partenaires universitaires
 - 4.3.3 Convention avec le secrétariat général du réseau Utrecht Network pour l'organisation de l'assemblée générale prévue début décembre à l'Unistra
- 4.4 **Direction de la recherche et de la valorisation :** convention constitutive d'adhésion au GIP Maison Grand Est Europe (MGEE) – version modifiée
- 4.5 **Direction du patrimoine immobilier :**
 - 4.5.1 Délibération autorisant le Président à signer les accords-cadres, les marchés subséquents, les avenants, de fourniture de gaz naturel
 - 4.5.2 Délibération autorisant le Président à signer les accords-cadres, les marchés subséquents, les avenants, de fourniture d'électricité
 - 4.5.3 Délibération autorisant le Président à signer l'accord-cadre, les marchés et les avenants relatifs aux travaux neufs en électricité, courants forts et faibles
- 4.6 **Service des affaires juridiques et institutionnelles :** modification du règlement intérieur de la Faculté de théologie protestante
- 4.7 **BETA :** vote de la mention 1 point = 1 euro concernant la rémunération des participants aux expériences du LEES depuis le 01/01/2021 et jusqu'à nouvel ordre
- 4.8 **EM Strasbourg :**
 - 4.8.1 Exonération partielle fratries pour l'année universitaire 2021/2022
 - 4.8.2 Remises de frais de scolarité 2020/2021
 - 4.8.3 Remises de frais de scolarité 2021/2022
 - 4.8.4 Aide financière Escale, campagne printemps 2021
 - 4.8.5 Exonération totale de frais de scolarité – Concours Ouverture & Talents
 - 4.8.6 Prix supplémentaire Concours la Ruche à Projets
 - 4.8.7 Fête de Noël des enfants du personnel
- 4.9 **Délibérations de la CFVU :**
 - 4.9.1 Signature nécessaire pour toute association étudiante de l'Université de Strasbourg de « la charte des associations étudiantes du site Alsace »
 - 4.9.2 Admissions en formation de santé
 - 4.9.2.1 Modification des modalités d'admission en formation de santé
 - 4.9.2.2 Mise en place des L2 disciplinaires parcours Santé
 - 4.9.3 Créations
 - 4.9.3.1 1ère année de Bachelor universitaire de technologie (BUT)
 - 4.9.3.2 Licence 1 mention Sciences et société
 - 4.9.3.3 DU Infirmiers diplômés d'Etat - Réanimation et Urgences Vitales (DU-RUV)
 - 4.9.4 Prolongation de l'année universitaire 2020-2021 pour la réalisation d'une période de stage (partie 4)
 - 4.9.5 Tarif du TOEIC pour l'année 2021-2022
 - 4.9.6 Convention tarifaire entre l'Université de Strasbourg et le British Council pour la certification en langue anglaise IELTS – Faculté des langues
 - 4.9.7 Evolution du cadrage du dispositif Mobil'iti
- 4.10 **Faculté de Psychologie :** tarif d'indemnisation des sujets d'expérience

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.



Michel Deneken
Michel Deneken